

— AN TABOULIN —

LE TAMBOUR

#138 • MARS | AVRIL | MAI | 2026 • LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LANDERNEAU

P. 6

ÉCO ATTITUDE

Fête de la Nature : Landerneau
à la rencontre du vivant

P. 13

ONDES CULTURELLES

La médiathèque Per Jakez Helias :
lauréate du prix de l'espace intérieur

P. 15

AUTOUR DE NOUS

Collecte des déchets
du nouveau dans les bacs !



© FLYHD

P. 8-9 REGARD SUR

BUDGET 2026 : STABILITÉ ET COHÉRENCE

**Silence, ça pousse**

À Marie Curie, le bitume laisse place au vert. Arbres, arbustes et vivaces ont été plantés avec les écoliers, transformant la cour en un espace plus frais, ludique et éducatif.

La solidarité à l'honneur

Du 16 novembre au 7 décembre, les animations organisées à l'occasion du Téléthon à Landerneau ont permis de récolter 13 064 €, une mobilisation solidaire en soutien au petit Rylane et à la recherche.

**Quand la musique est bonne**

Encore un beau succès pour la 15^e édition des Rives de Nuits. Plus d'une cinquantaine de propositions musicales éclectiques ont su séduire petits et grands du 22 au 25 janvier.

**Sous les belles lumières...**

La 10^e édition de Nuit d'Hiver a fait briller la ville en décembre. Animations, lumières et découvertes ont invité petits et grands à explorer « la nuit, territoire des possibles ».

**HAG E BREZHONEG ?
ET EN BRETON ?****AN 10VET REDADEG**

Mont a raio an 10vet Redadeg eus Lannuon d'an Naoned etre an 8 hag ar 16 a viz Mae. Ur redadeg a-bep-eil eo, digor d'an holl, kengred, dudio hag evit an holl, ma n'eus ket anv da geveziñ, ha didroc'h eo e-pad 8 devezh hag 8 nozvezh. An hentad 2226 km a dremenno er 5 departamant a ya d'ober Breizh. Bep kilometr ez a ur vazh-test a zorn da zorn, enni ur gemennadenn e brezhoneg. En degouezh e vo diskuliet ar gemennadenn hag anv an den en deus skrivet anezhi, a oa kuzh betek-henn. Gwerzhet e vez ar c'hilometroù d'an dud, d'ar strollegezhioù, d'an embregerezhioù, d'ar c'hevredigezhioù. An arc'hant a vez dastumet a servijo da arc'hantaouiñ oberoù hag a vroud an dud da zalc'her ober gant ar brezhoneg er vuhez pemdez. Emañ Landerne war an hentad-se. D'al Lun 11 a viz Mae e-tro 10e noz e tremeno ar Redadeg. Prenet ez eus bet meur a gilometr gant an Ti-kêr ha gant ar c'hevredigezhioù a ra war-dro sevenadur Breizh e Landerne. Ho pediñ a reont d'en em gavout asambles e deroñ an nozvezh war ar blasenn Jeneral de Gaulle, evit reiñ kalon d'ar vugale a zo en hentadoù divyezhek da redek o Redadeg vihan a-raok m'en gavfe an hini vras. Eno e vo digarez ivez da reiñ lañs da sizhunvezh Gouel Breizh gant sonerezh. Bec'h d'ho potoù, redomp evit ar brezhoneg ! Daoust ha gouzout a rit ? Tem ar Redadeg 2026 zo evel an triskell, arouez Breizh gant teir askell, 3 ger zo anezhañ, 3 ger hag a grog gant al lizherenn B, evel Breizh hag ar brezhoneg : Bevañ, Bodañ, Bezañ. ●

**EN RÉSUMÉ****10^E ÉDITION
DE LA REDADEG**

La Redadeg, course de relais en continu et sans compétition, dont les bénéfices permettent de financer des projets favorisant l'usage du breton, passera à Landerneau le lundi 11 mai vers 22h. Rendez-vous dès le début de soirée place Général de Gaulle pour encourager les enfants à courir leur petite Redadeg, avant l'arrivée de la grande.

Courons pour le breton !

FAIRE VIVRE LA LANGUE BRETONNE

À Landerneau, la langue bretonne est bien plus qu'un héritage : elle est une composante vivante de notre identité. Consciente de cette richesse culturelle et patrimoniale, la Ville s'engage depuis plusieurs années dans une politique volontariste visant à préserver, promouvoir et transmettre le breton. Signataire de la charte Ya d'ar brezhoneg et labellisée au niveau 2, la collectivité affirme ainsi sa volonté de donner toute sa place à la langue bretonne dans la vie locale. Cet engagement se traduit par des actions concrètes et durables : développement du bilinguisme dans les supports de communication municipaux et les documents administratifs, soutien actif à l'enseignement bilingue, accompagnement des associations culturelles, mais aussi valorisation de la langue dans l'espace public. Autant d'initiatives qui participent à renforcer la visibilité et l'usage du breton.

REIÑ LAÑS D'AR BREZHONEG

Ar brezhoneg zo ouzhpenn un hêrezh e Landerne : ul lodenn vev eus hon identelezh eo. An Ti-kêr, pa oar mat ez eo ur binvidigezh a-fet sevenadur ha glad, a gas ur politikerezh youlek abaoe bloavezhioù evit gwareziñ, brudañ ha treuzkas ar brezhoneg. Sinet en deus an Ti-kêr ar garta Ya d'ar Brezhoneg, m'en deus tapet al label anezhi el live 2, evel-se e tiskouez e fell dezhañ reiñ ur plas a-zoare d'ar brezhoneg e buhez ar gumun. Evit doujañ d'ar garta e kas obererezhioù fetis ha padus da benn : ober gant an div yezh en teulioù embannet gant an Ti-kêr hag en teulioù melestradurel, harpañ ar c'helenn divyezhek hag ar c'hevredigezhioù a zo liammet ouzh sevenadur Breizh, ha lakaat ar brezhoneg war-wel en takadoù foran. Setu aze taolioù intrudu hag a ra d'ar brezhoneg bezañ gwelet hag implijet muioc'h.



Patrick LECLERC

EN BREF 4

- Élections municipales : soyez prêt le jour du vote
- J'agis pour ma ville inscriptions à venir !
- Le chiffre

À VOTRE SERVICE 5

- Mise en lumière du service enfance, jeunesse, éducation (équipe administrative)

ÉCO-ATTITUDE 6

- Fête de la Nature : Landerneau à la rencontre du vivant

NOS QUARTIERS 7

- Travaux divers : ce qui se passe en 2026 à Landerneau

REGARD SUR 8

- Budget 2026 : stabilité et cohérence

ÇA BOUGE 10

- Les UI8 du Landerneau Football Club : une aventure magique jusqu'en 32^e de finale de Gambardella
- Trophées du sport L'excellence et le courage à l'honneur
- Le chiffre

VIES EN VILLE 11

- Éducation au développement durable
- Défi : " je réduis mon temps d'écran "

ONDES CULTURELLES 12

- Ludique & poétique Nouvelle exposition à la galerie de Rohan
- Dans le rétro : qui fut le 1^{er} maire de la ville ?
- La médiathèque Per Jakez Helias lauréate du prix de l'espace intérieur
- Le carnaval

PRISE DE PAROLE 14

- Un engagement collectif au service de Landerneau
- Une ville, un territoire, un vote !

AUTOUR DE NOUS 15

- Collecte des déchets : du nouveau dans les bacs !

SUIVEZ- NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



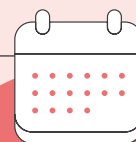
Flashez ce QR code
pour télécharger l'application



Directeur de publication :
Patrick Leclerc assisté de Marie-France Trmal et Serge Le Roux
Secrétariat de rédaction : Service communication
Rédaction : R. Rebours • D. Prat • J. Guillot • H. Fouéré • B. Kerlo
Photos et illustrations : Service communication sauf indication contraire
Conception et mise en page : Dila - D'une idée l'autre
Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan
Imprimé sur papier 100 % PEFC avec encres végétales
Distribution : La Poste
Tirage : 9 400 exemplaires • Dépôt légal n° 1771

LE TAMBOUR / AN TABOULIN
Hôtel de Ville • 2 rue de la tour d'Auvergne • 29800 Landerneau
02 98 85 43 00 • www.landerneau.bzh
tambour@mairie-landerneau.fr





LES DATES

- > 1^{ER} TOUR : 15 MARS
- > 2ND TOUR (si nécessaire) : 22 MARS



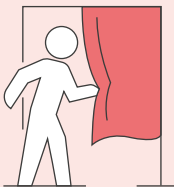
1

J'IDENTIFIE

MON BUREAU DE VOTE

Le **numéro du bureau de vote** est indiqué sur votre carte électorale (seules les personnes inscrites depuis les dernières élections recevront une nouvelle carte électorale quelques jours avant le scrutin).

- > Si je ne retrouve pas ma carte, je me rends sur le site : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788 pour vérifier ma situation et éventuellement imprimer une attestation.



- > La Ville de Landerneau compte **12 bureaux de vote répartis en 5 lieux** :
 - Le Family (bureaux 1, 4 et 5)
 - Maison de quartier de Kergreis (bureaux 2 et 10)
 - École Marie Curie (bureaux 6 et 12)
 - Gymnase La Fabrik (bureaux 7, 8 et 9)
 - École du Tourous (bureaux 3 et 11)

Une carte des **bureaux de vote** est également disponible sur www.landerneau.bzh



2

SI JE SUIS ABSENT

LE JOUR DU SCRUTIN,

JE PRÉPARE MA PROCURATION

DÈS QUE POSSIBLE

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez effectuer une procuration. **Attention**, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place peut avoir qu'une seule procuration faite en France. En revanche, il peut être inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

- > Toutes les informations sont disponibles sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604

3

JE PRÉPARE

MA PIÈCE D'IDENTITÉ

Vous devez présenter l'original du document. Une photographie, un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

- > **Liste des pièces** autorisées à retrouver sur le site www.service-public.gouv.fr et affichée dans les bureaux de vote.

À SAVOIR

La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.

4

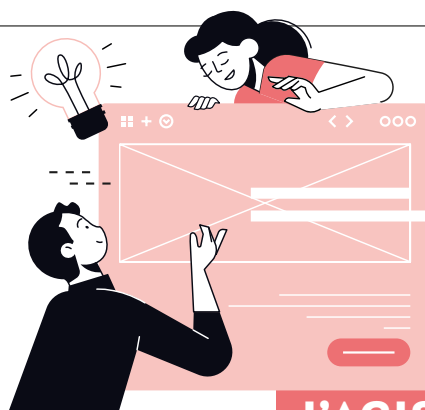
LE JOUR-J

- Un agent d'accueil sera présent pour vous orienter vers le bon bureau.
- Préparez à l'avance votre pièce d'identité et votre carte électorale.
- Le passage par l'isoloir est obligatoire afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.



POUR TOUTES DEMANDES & INFORMATIONS

Contactez la mairie
par téléphone :
T. 02 98 85 43 00
Mail: ti-ker-landerneau@mairie-landerneau.fr



J'AGIS POUR MA VILLE INSCRIPTIONS À VENIR !

Tu as entre 14 et 17 ans ?
Pendant les vacances scolaires 2026-2027,
la Ville te propose de t'engager
avec le dispositif « J'agis pour ma ville ».

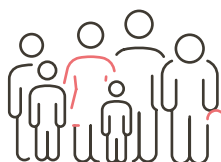
Par petits groupes, participe
à des missions de 3 demi-journées
au sein des services municipaux
et reçois une indemnisation de 45 €
(soit 15 € par demi-journée).
Une expérience utile, concrète et valorisante !

POUR S'INSCRIRE

Inscriptions du 20 avril au 12 juin sur

www.landerneau.bzh

au service Éducation
(Centre Théo Le Borgne)
ou à la Maison Pour Tous.



LE CHIFFRE

16 975

C'EST LE **NOMBRE D'HABITANTS**
QUE COMPTE LA CITÉ DE LA LUNE
AU 1^{ER} JANVIER 2026.

**LE TERRITOIRE CONFIRME
SON ATTRACTIVITÉ !**

1097
ENFANTS
ACCUEILLIS
EN PÉRISCOLAIRE

84
MISSIONS EFFECTUÉES
PAR LES JEUNES DE
J'AGIS POUR MA VILLE
EN 2025

180
CM2 FORMÉS AUX
GESTES PREMIERS
SECOURS



De gauche
à droite :
Olivier Primault,
Anais Le Borgne,
Marlène Tanguy,
Charlotte Cariou,
Mickaële Berthou,
Monique Lannuzel,
Karine Bodros
et Claudie
Bordeau-Le Faou.

MISE EN LUMIÈRE DU...

SERVICE ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION (ÉQUIPE ADMINISTRATIVE)

Le service Enfance, Jeunesse et Éducation regroupe 72 agents. Il est composé d'animateurs/trices, d'ATSEMS, d'agents polyvalents, d'agents de restauration / de production et d'agents administratifs basés au Centre Théo Le Borgne. Coup de projecteur sur ce service essentiel au bon fonctionnement de la direction. Son champ d'action couvre la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la restauration scolaire. Véritable chef d'orchestre des parcours éducatifs, le service coordonne les temps scolaires et périscolaires, en lien étroit avec les familles et les partenaires du territoire, tout en veillant au bon fonctionnement des écoles ainsi qu'au bien-être des enfants et des jeunes.

Anais Le Borgne, qui a pris ses fonctions en décembre dernier, est la directrice vie sociale et éducation (ainsi que directrice du CCAS). Karine Bodros, la responsable de service, coordonne l'ensemble des agents, elle s'assure de mener à bien la politique enfance/jeunesse de la Ville et de veiller à l'application du cadre réglementaire. Charlotte Cariou est coordinatrice périscolaire et référente

inclusion. Elle accompagne les familles et les équipes sur la prise en charge des enfants à besoins particuliers. Marlène Tanguy assure le suivi administratif scolaire et périscolaire ainsi que le lien avec les écoles publiques et privées. Olivier Primault, gestionnaire administratif, gère le secrétariat, les partenariats et la caisse des écoles. Mickaële Berthou encadre les ATSEMS, et fait le lien entre les temps scolaires et périscolaires. Claudie Bordeaux-Le Faou pilote la restauration scolaire et encadre ses agents qui assurent le déjeuner et le goûter des enfants. Enfin, Monique Lannuzel, intégrée à l'équipe depuis mai 2025, anime le Relais Petite Enfance et accompagne les assistant(e)s maternel(le)s et les parents dans leur recherche de mode de garde. Les projets menés par le service sont nombreux et se déploient tout au long de l'année. Activités périscolaires thématiques, défi « je réduis mon temps d'écran » (voir page 11), repas à thème à la cantine, aide au financement du BAFA/BAFD, missions « J'agis pour ma Ville » ou encore formation aux gestes de premiers secours illustrent cette dynamique au service des enfants. ●

FÊTE DE LA NATURE LANDERNEAU À LA RENCONTRE DU VIVANT

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), la Ville de Landerneau participe à la Fête de la Nature du 21 au 24 mai 2026, avec un programme accessible, participatif et ancré dans le territoire.

À noter dans vos agendas

- **Le jeudi 21 mai**, une conférence grand public au Family, de 18h à 20h, sera consacrée aux poissons migrateurs. Co-animée par Bretagne Grands Migrateurs et l'Office Français de la Biodiversité, elle permettra de mieux comprendre le rôle de l'Élorn pour ces espèces,
- **Le samedi 23 mai**, deux sorties nature avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Élorn conduiront le public de la base de kayak jusqu'à la station de compostage de Kerhamon.

• **Le dimanche 24 mai**, de 10h à 18h, le Jardin des Bénédictines accueillera le point d'orgue de l'événement où de nombreux stands de partenaires seront présents. La journée proposera diverses animations avec entre autres : l'inauguration du refuge de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, des animations en lien avec le syndicat de bassin de l'Elorn, des ateliers familiaux avec Eco'lau autour de la biodiversité, une présentation de la plantation de thé et dégustation avec l'association des thés des Bénédictines, une sensibilisation à la pollution lumineuse avec Darker Sky...

Animations gratuites. Programme complet à découvrir courant avril. ●

POUR EN SAVOIR PLUS



www.landerneau.bzh



LA VILLE A BESOIN DE VOUS.

DEVENEZ ACTEUR DE L'ABC, PARTICIPEZ AUX ACTIONS

Tout au long de cette année, la Ville relance ses « avis de recherche » autour de quatre thèmes : les mares, les hirondelles et les martinets, les chauves-souris et les pelotes de rejection.

Un padlet participatif ABC permet à chacun de déposer ses observations (photos, lieux, dates) et de contribuer à l'inventaire communal. Une invitation à regarder autrement son territoire et à agir pour le vivant. Plus de 110 contributions ont déjà été comptabilisées.

POUR EN SAVOIR PLUS



www.landerneau.bzh

Une interrogation
sur la démarche ?

Contactez abc@mairie-landerneau.fr



RÈGLES D'URBANISME SUR LA PLANTATION DES ARBRES

Les jardins des particuliers participent à la qualité paysagère de notre ville. Cependant, les plantations sont réglementées.

Selon l'article 671 du Code civil :

- Les arbres, dont la hauteur > 2 mètres doivent être plantés à minimum 2 mètres de la propriété voisine,
- Les arbres ou arbustes, dont la hauteur < 2 mètres doivent être plantés à minimum 0,5 mètre de la propriété voisine.

À NOTER

Dans certains lotissements, il existe un règlement de lotissement qui peut préciser les conditions de plantations.

En cas de litige privé, contactez en priorité votre propriétaire voisin et à défaut de réponse votre protection juridique ou le conciliateur de justice. Les propriétaires ont également l'obligation d'entretien de leurs plantations. Si l'arbre arrive sur votre terrain, ses fruits, branches, racines peuvent être entretenus par vos soins : renseignements auprès du service urbanisme.

Selon, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

- La plantation de plantes invasives est interdite (ex : griffes de sorcière, certains lauriers...). Liste disponible sur le site du Géoportail de l'urbanisme.
- Selon les cas, une autorisation est nécessaire avant de procéder à un élagage. Conditions à retrouver sur le site du Géoportail de l'urbanisme. ●

CONTACT

51 route de Quimper
T. 02 98 85 43 26



www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

TRAVAUX DIVERS

CE QUI SE PASSE EN 2026 À LANDERNEAU



LA VOIE VERTE AU SUD DE LA VILLE : UN NOUVEL AXE DE NATURE ET DE MOBILITÉ DOUCE DÉSORMAIS OUVERT

Les travaux de la voie verte située au sud de la ville, engagés en octobre 2024, se sont achevés au 1^{er} trimestre 2026 avec la réalisation d'un platelage en bois du dernier segment, permettant le franchissement d'une zone humide. D'une longueur totale de 2,2 km, cette voie verte est désormais entièrement praticable et offre aux piétons comme aux cyclistes un nouvel espace de déplacement et de promenade en pleine nature. Composée de six segments, elle constitue un itinéraire continu reliant la rue de la Fosse aux Loups à l'ouest à la route de Lanrinou, commune avec Pencran, à l'est. Pensée à la fois comme un nouveau lieu de balade et comme un axe structurant de mobilité douce, la voie verte participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



DEUX MICRO-FORÊTS URBAINES À LANDERNEAU



Les deux micro-forêts urbaines issues du budget participatif 2023-2024 sont désormais pleinement réalisées rue Hector Berlioz et sur le chemin du halage (à proximité de l'aire de street-workout). Porté par l'association Vert Demain, ce projet marque une nouvelle étape concrète en faveur de la nature en ville.

Au total, 1874 arbres ont été plantés : 907 sur les Berges et 967 rue Hector Berlioz, formant de véritables îlots de fraîcheur et de biodiversité au cœur des espaces urbains. Ces plantations contribuent à l'adaptation au changement climatique et renforcent la présence de milieux naturels denses, favorables à la faune et à la flore locales.

Plusieurs participants ont accompagné les services techniques de la Ville lors des plantations, notamment la Maison Pour Tous, l'IME, le collège Saint-Sébastien dans le cadre d'une aire éducative terrestre, ainsi que l'association One Two Three Soleil.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR LES TOUT-PETITS À KERGREIS

Bonne nouvelle pour les familles de Kergreis : une nouvelle aire de jeux spécialement conçue pour les tout-petits verra le jour au printemps, rue de l'odet. Le chantier débutera par des travaux de terrassement. Ensuite, les équipes procéderont à la pose des bordures, à la réalisation d'un sol souple, puis à l'installation des structures de jeux et d'une clôture.

L'aire de jeux comprendra trois structures adaptées aux enfants dès 1 an :

- une structure basse type pont de singe,
- un jeu à ressort,
- et une maison cabane avec tunnel.

Cette nouvelle aire de jeux offrira aux familles un lieu convivial où les enfants pourront découvrir le plaisir du jeu en toute sécurité.



Pour suivre
les chantiers de la Ville,
rendez-vous sur le site
www.landerneau.bzh



BUDGET 2026 :

STABILITÉ ET COHÉRENCE



Yvon Bothorel,
adjoint délégué aux finances,
au personnel
et à l'informatique.

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE MOINS MARQUÉ PAR LES CONSÉQUENCES DES CRISES SUCCESSIVES, LA VILLE A ADOPTÉ SON BUDGET 2026.

YVON BOTHOREL, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, REVIENT SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE CE BUDGET, SES PRIORITÉS ET LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR L'ANNÉE À VENIR.

QUEL EST L'OBJECTIF PRINCIPAL DU BUDGET 2026 POUR LA VILLE ?

Il s'agit de retrouver une trajectoire financière plus sereine après plusieurs années marquées par des crises successives – sanitaires, économiques, internationales – qui ont fortement impacté les finances des collectivités. Ce budget s'inscrit donc dans une volonté de stabilité et de cohérence, en s'appuyant sur de bons résultats financiers et la volonté de se rapprocher d'un fonctionnement plus proche des standards d'avant-crise. Il marque ainsi la sortie progressive d'une période particulièrement contraignante. Les tensions sur certains postes, notamment les coûts de l'énergie, sont aujourd'hui moins fortes, ce qui permet de retrouver un cadre budgétaire plus normalisé et de mieux se projeter.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ATTENDUS CETTE ANNÉE ?

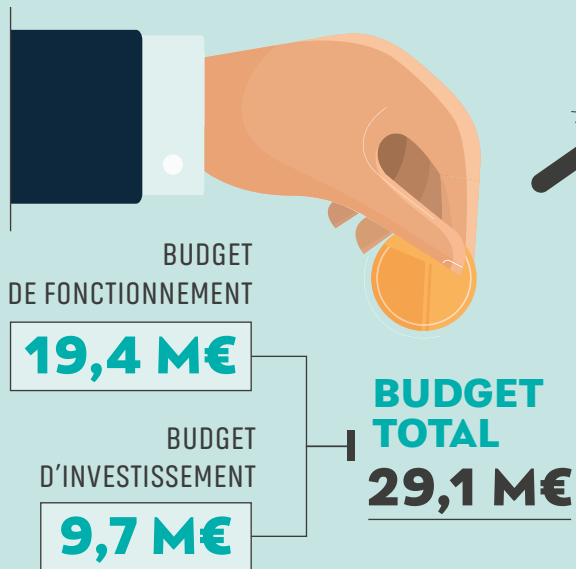
Les principaux projets du mandat se terminent ou vont se terminer. Parmi les gros investissements à venir pour cette nouvelle année, notons une enveloppe importante dédiée aux stades avec notamment la rénovation du terrain synthétique du Calvaire (505 000 €) et la création d'un demi-terrain synthétique à Kergreis, éclairage compris (500 000 €). Près de 430 000 € sont consacrés à l'entretien et/ou travaux dans les équipements sportifs intérieurs. Du côté de la voirie, la Ville va accompagner la CAPLD dans l'installation des nouveaux arrêts de bus (en lien avec le transport scolaire – 290 000 €), il y aura aussi l'aménagement de la place Saint-

Esprit (234 000 €) ou encore la rue Gaston de l'Hôpital (115 000 €). Aussi, la modernisation du réseau d'éclairage public atteindra sa troisième phase de travaux (122 000 €). La Ville poursuit également la végétalisation des cours d'école avec la transformation future de celle de Simone Veil (80 000 €) et va investir 100 000 € dédiés au traitement de l'air dans les 5 écoles. Des enveloppes récurrentes sont consacrées aux travaux réalisés en régie par nos agents ou pour l'achat de nouvelles machines, aussi bien aux services techniques, qu'à la cuisine centrale ou encore à l'informatique, indispensables au bon fonctionnement des services.

QUE FAUT-IL RETENIR DU BUDGET 2026 ?

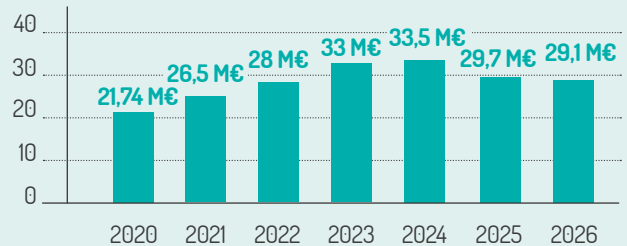
C'est un budget à la fois équilibré, responsable et tourné vers l'avenir, qui clôt un mandat historiquement haut en matière d'investissement (34 millions entre 2020 et 2026) tout en laissant de réelles capacités financières à la future municipalité, qui pourra porter ses propres projets dans de bonnes conditions. La Ville poursuit une gestion rigoureuse de ses dépenses avec la

volonté de continuer à agir concrètement pour le cadre de vie et les équipements, sans fragiliser les finances communales et en maintenant un taux d'endettement bas. Le budget 2026 s'inscrit également dans une logique de stabilité fiscale, avec des taux d'imposition inchangés, et ce, depuis 2017. ●



À LA LOUPE

BUDGET TOTAL DE 2020 À 2026



SERVICES TECHNIQUES

= 27,77 €

- Aménagement urbain = 5,81 €
- Domaine public et sécurité = 1,18 €
- Environnement = 1,16 €
- Services urbains = 19,62 €

CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

= 11,09 €

- Médiathèque = 2,15 €
- Galerie de Rohan = 0,45 €
- Maison de la musique = 1,97 €
- Patrimoine et Archives = 1,18 €
- Évènementiel = 5,34 €

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

= 13,17 €

- Équipements sportifs = 8,25 €
- Vie associative = 4,92 €

RÉPARTITION DU BUDGET SUR 100 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉDUCATION

= 26,28 €

- Action sociale = 3,07 €
- Enfance - Jeunesse = 3,94 €
- Enseignement = 17,26 €
- Entretien = 2,00 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

= 21,69 €

- Services administratifs = 18,30 €
- Communication = 0,76 €
- État civil = 1,20 €
- Informatique = 1,44 €



Remise des prix
du trophée citoyen.

TROPHÉES DU SPORT L'EXCELLENCE ET LE COURAGE À L'HONNEUR

Vendredi 23 janvier, au Family, la cérémonie des Trophées du sport, parrainée par Katell Alençon, a célébré les talents sportifs, l'engagement bénévole et l'esprit d'équipe. Le Trophée du Citoyen a salué Angel Tovar et Cédric Herry pour avoir secouru Franck Bocher victime d'un arrêt cardiaque lors d'un match de football, ainsi que Seydouba Sylla pour son intervention courageuse lors d'un incendie chez son voisin. Joël Morgant a aussi reçu le trophée OMS pour son investissement à la Landern Rando, au téléthon et à l'association gym volontaire.

Félicitations à l'ensemble des lauréats : l'équipe séniors de Volley, Bernard Carré, Franck David, l'équipe de basket UGSEL du lycée St-Sébastien, Gwen Langonne, Charlie Dantec, Manech Morantin, Azheline Bouvier, Eliot Le Saout, les séniors 1 d'Elorn Handball et Bastien Le Gall. ●



LE CHIFFRE

6 701

C'EST LE **NOMBRE DE LICENCIÉS**
POUR LES **27 ASSOCIATIONS**
AFILIÉES À L'OFFICE MUNICIPAL
DES SPORTS.



INTERVIEW CROISÉE AVEC...

les co-présidents
Théo KERVELLA
et **Hugo QUÉDEC**
et le capitaine,
Victor LAOT



LES U18 DU LANDERNEAU FOOTBALL CLUB

UNE AVENTURE MAGIQUE JUSQU'EN 32^E DE FINALE DE GAMBARDELLA

À NOTER
DANS VOS AGENDAS :
4^E ÉDITION
du tournoi national
U12 les 15, 16 et 17 mai.
Terrains de St-Ernel.
64 équipes, entrée
gratuite.

QUE REPRÉSENTE CE PARCOURS EN COUPE GAMBARDELLA POUR LE LFC ?

H.Q. : C'est une fierté pour le club mais aussi une récompense pour le travail effectué ces dernières années au niveau de la formation des jeunes. Malgré la frustration de la défaite contre l'En Avant de Guingamp 1-0, le sentiment dominant reste positif grâce au combat livré sur le terrain, la mobilisation de plus de 1500 spectateurs et l'image valorisante donnée tout au long de ce parcours.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX JOUEURS APRÈS CE PARCOURS REMARQUABLE ?

T.K. : Nous sommes très fiers d'eux, de ce qu'ils ont fait sur ce parcours en Coupe Gambardella mais également des efforts fournis ces dernières années. C'est un groupe travailleur qui ne lâche rien, il fait partie des rares générations au club à avoir évolué sur les meilleurs niveaux régionaux.

Y A-T-IL UN MATCH OU UN MOMENT CLÉ QUI A MARQUÉ L'ÉQUIPE JUSQU'ICI ?

V.L. : Le match qui a le plus marqué l'équipe c'est au 2^e tour contre le Haut-Léon, nous

étions menés 1-0 puis 3-1. Nous sommes revenus à la mi-temps avec 4 buts. C'est à ce moment précis qu'on s'est dit que notre aventure commençait. Mon moment fort reste la finale régionale contre Vitré, où j'ai marqué une panenka lors d'un tir au but tendu.

EN TANT QUE CAPITAIN, QU'AS-TU RESSENTI EN MENANT TON ÉQUIPE JUSQU'EN 32^E DE FINALE ?

V.L. : Beaucoup de fierté, d'avoir toujours joué à Landerneau, connu trois montées en R1 et de vivre cette récompense en tant que capitaine avec mes amis.

SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER CETTE AVENTURE EN UN MOT, LEQUEL CHOISIRIEZ-VOUS ?

V.L. : Magique. **H.Q.** : Historique. **T.K.** : Mérité.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX SUPPORTERS ?

V.L. : Merci à nos amis et familles qui ont soutenu l'équipe depuis le début. Leur présence et leur engagement ont joué un rôle dans notre parcours.

H.Q. et **T.K.** : Nous remercions également l'ensemble des bénévoles, dont le travail remarquable a permis l'organisation et la réussite de cette rencontre mémorable en 32^e de finale. ●

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENCONTRE AVEC ÉMILIE DECLoux ANIMATRICE À L'ÉCOLE DU TOUROS ET RÉFÉRENTE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET BÉNÉDICTE KERLO, CHARGÉE DE MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE À LA VILLE.



Emilie Decloux et des écoliers du Tourois lors d'un clean up day.

DEPUIS QUAND LA VILLE INITIE DES ACTIONS AUPRÈS DES SCOLAIRES ?

B.K : Depuis de nombreuses années déjà. Cela s'est fait progressivement, avec l'objectif de passer d'actions ponctuelles à une culture commune déployée dans les cinq écoles, en lien avec la politique de la Ville.

E.D : J'ai pris mes fonctions d'animatrice en 2018 en même temps que mon rôle de référente développement durable sur les cinq écoles.

QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN PLACE ?

B.K : Les actions se déclinent à la fois lors de temps forts, comme la Semaine du développement durable ou la Fête de la

Nature, et dans le cadre d'animations plus ciblées autour de l'énergie, des déchets ou de la biodiversité. Ateliers pratiques, sorties nature et relevés de filets dans l'Élorn permettent aux enfants d'aborder concrètement ces enjeux.

E.D : En complément, un travail est mené tout au long de l'année au sein du service périscolaire, avec des actions simples et régulières : compostage, réduction du gaspillage alimentaire à la cantine, remplacement des serviettes en papier par des serviettes en tissu. Le recyclage du papier et du petit matériel de bureau complète cette démarche, en lien avec des partenaires locaux. Un travail est engagé autour du label Éco-École. L'école du Tourois a été labellisée en 2024-2025, et d'autres écoles sont aujourd'hui accompagnées dans la démarche.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE SENSIBILISER LES ENFANTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ?

B.K : Sensibiliser dès le plus jeune âge permet de donner aux enfants des repères pour comprendre les enjeux environnementaux et adopter des comportements plus responsables au quotidien. Il s'agit de leur permettre d'agir à leur échelle, sans culpabilisation, mais avec une meilleure compréhension des impacts de leurs gestes.

E.D : À l'école comme au sein du service périscolaire, ces actions donnent du sens aux apprentissages. Les enfants font le lien entre ce qu'ils apprennent et ce qu'ils vivent au quotidien, ce qui favorise une appropriation durable des messages. ●

DÉFI : " JE RÉDUIS MON TEMPS D'ÉCRAN "

Limiter ou se passer des écrans pendant 10 jours : c'est le défi que propose le service Éducation aux élèves des classes élémentaires du 9 au 20 mars !

Ce défi ludique s'inscrit dans la continuité des actions menées par la Ligue de l'enseignement qui, depuis 2010, sensibilise les élèves de CM2 aux usages sur internet. Cette année la démarche se renforce : les CMI bénéficieront également d'interventions et un livret sera distribué dans les cartables pour challenger les enfants. L'objectif n'est pas de

supprimer les écrans mais de les utiliser de manière équilibrée. Le livret incitera donc les enfants à valoriser les activités réalisées en alternative au temps passé sur les écrans : jouer en extérieur, faire du sport en famille ou avec ses amis, lire à la médiathèque, dessiner, rêver... La thématique sera aussi abordée lors des animations périscolaires pour sensibiliser plus largement. Ce défi vise également les parents : il invite à réfléchir sur les usages des écrans à la maison et à partager des moments de qualité avec leurs enfants. ●



Appel au don

Le Centre Hospitalier de Landerneau lance sa campagne de dons via Innovéo ! Aidez à financer 6 projets pour le confort des patients, soutenir les familles et accompagner les soignants.

POUR PARTICIPER

Par chèque adressé à :

Centre Hospitalier de Landerneau
Direction Générale - BP719 29207 Landerneau

En ligne :



LUDIQUE & POÉTIQUE

NOUVELLE EXPOSITION À LA GALERIE DE ROHAN

L'exposition
est à découvrir
du 8 mai au
31 octobre
2026.

Avec Karina Bisch, Jean-Yves Brélivet, Patrice Carré, Arthur Lambert, Carole Rivalin

L'exposition s'intéresse aux relations qu'entretiennent l'art et le jeu, avec un esprit souvent teinté d'humour. Pour les cinq artistes présentés, le jeu est un ressort essentiel, qu'il s'agisse d'élaborer un protocole, de laisser place au hasard,

de convoquer le monde de l'enfance à travers la fable et le merveilleux ou encore de puiser dans l'histoire de l'art moderne pour raviver des formes. L'exposition couvre les domaines de la peinture, de la sculpture, de l'art textile et du design, rassemblant une vingtaine d'œuvres. ●

PLUS D'INFOS

9 Place Saint-Thomas - Entrée libre.

Visites guidées le samedi à 16 h, ateliers pendant les vacances scolaires et livrets à destination des familles.

Programme complet sur



www.galeriederohan.landerneau.bzh

DANS LE RÉTRO

QUI FUT LE 1^{ER} MAIRE DE LA VILLE

Le 2 octobre 1692, un édit de Louis XIV, roi de France, crée la fonction de maire. La ville de Landerneau, déjà administrée à cette date par François de Keroulas (parfois écrit Keroullas) en tant que syndic, mettra deux années pour le nommer maire.

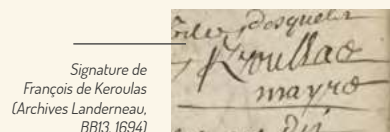
Né en 1639, il est mentionné dans l'arrêt de la chambre de réformation de la noblesse en date du 21 mai 1669 comme « écuyer François de Keroulas, sieur de Meslein, demeurant en la ville de Landerneau ». En 1692, il devient syndic de la communauté de ville, c'est-à-dire la personne chargée de gérer les affaires et de défendre les intérêts de la ville. Il est nommé premier maire de Landerneau en 1694. Le registre de délibération de la communauté de ville garde la trace de ce changement et de la première signature de François de Keroulas suivie de la mention « mayre ». Il conserve cette fonction jusqu'à son décès le 16 janvier 1705.

En juillet 1848 un décret ordonne le renouvellement intégral de tous les conseils municipaux, désormais élus au

suffrage universel masculin. Sont exclus les Français habitant à l'étranger, les détenus et le clergé. Pour voter, il faut avoir au moins 21 ans et résider depuis six mois au même endroit. Le dimanche 30 juillet 1848, le conseil municipal est donc élu par les citoyens et le maire choisi en son sein. Jacques Marie Louis Prosper Ameline de Cadeville, qui occupait déjà cette fonction depuis 1843, devient ainsi le premier maire élu de la ville. Depuis cette date, 23 personnes ont occupé cette fonction. ●



Monsieur Ameline de Cadeville,
huile sur toile, anonyme. Collection particulière



Signature de
François de Keroulas
(Archives Landerneau,
BB13, 1694)

23 MAIRES

- Jacques Ameline de Cadeville 1843-1853
- Jules Bazin 1853
- Frédéric Duval 1853-1867
- Maurice Grandjean 1867-1868
- Charles Terriot 1868-1878
- Amédée Belhomme 1878-1894
- Paul Le Calennec 1894-1900
- Mathurin Kermarrec 1900-1904
- Julien Legrand 1904-1908

- Charles Ameline de Cadeville 1908-1911
- Gaston de l'Hôpital 1911-1919
- Edmond Le Bos 1919-1925
- Henri Danguy des Déserts 1925-1926
- Paul Kerbrat 1926-1929
- Jean-Louis Rolland 1929-1942 ; 1944-1947 ; 1953-1965
- François le Rest 1942-1944
- Jean Le Bras 1944 (délégation spéciale)

- Emile Chossec 1947-1953
- Théophile Le Borgne 1965-1977
- Ferdinand Grall 1977-1983
- Paul Jarry 1983-1989
- Jean-Pierre Thomin 1989-2008
- Patrick Leclerc depuis 2008

LA MÉDIATHÈQUE PER JAKEZ HELIAS

LAURÉATE DU PRIX DE L'ESPACE INTÉRIEUR



Catherine Le Gall,
Meghane Le Meur,
Annabelle Kerviel,
Marie Govez, Fanny Viale
et Hélène Fouéré.

L'année 2026 démarre de belle manière pour la médiathèque Per Jakez Helias. Un an après sa réouverture, elle vient d'être mise à l'honneur à l'occasion de la 16^e cérémonie du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques qui s'est déroulée à la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

La médiathèque remporte en effet le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques dans la catégorie « Espace intérieur ». **Hélène Fouéré**, responsable de la médiathèque nous partage son sentiment « *Ce prix décerné par un jury composé d'écrivains, journalistes et professionnels du livre est une belle reconnaissance du travail accompli par celles et ceux qui ont participé à ce réaménagement. Il met à l'honneur notre rénovation conçue avec l'ambition d'accueillir tous les publics, en prenant en compte leurs besoins en matière d'ambiances, de mobiliers ou de collections et également de faire de la médiathèque un lieu d'expériences !* ».

TROIS POINTS ONT PARTICULIÈREMENT SÉDUIT LE JURY

- L'accueil très déagagé avec un message de bienvenue et un bureau d'accueil au service des visiteurs, positionné en retrait de l'entrée.
- La Bulle, un espace pour les adolescents, qui par son ambiance et sa décoration démontre qu'ils ont toute leur place à la médiathèque.
- Enfin, l'aménagement, qui a été conçu en tenant compte de l'expérience utilisateur, en particulier grâce à une signalétique en langage naturel, compréhensible par tous.

PLUS D'INFOS

T. 02 98 85 76 00

Mail. mediatheque@mairie-landerneau.fr



Le Carnaval

EST DE RETOUR POUR SA 8^E ÉDITION : DU 9 AU 12 AVRIL !

Dimanche 12 avril, préparez-vous à être émerveillés : le défilé s'élancera dans les rues, un véritable tourbillon de couleurs, de musiques et de costumes. Entre fanfares entraînantes, danseurs énergiques et vingt-trois chars décorés, l'ambiance sera électrisante !

PLUS D'INFOS

La billetterie et le programme détaillé des quatre jours sont à retrouver sur



www.carnaval-lune-etoilee.bzh

Boutique du Carnaval : 13 rue du Pont

UN ENGAGEMENT COLLECTIF AU SERVICE DE LANDERNEAU

En cette fin de mandat, je tiens à adresser un message de reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au service de Landerneau au cours de ces six dernières années, et bien au-delà pour certains.

Être maire est une responsabilité exigeante, mais un maire n'agit jamais seul. L'action municipale est avant tout le fruit d'un travail collectif. Je tiens donc à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de mon équipe, qui m'a accompagné avec engagement, loyauté et sens du service public.

Je souhaite rendre un hommage particulier à trois adjoints présents à mes côtés depuis 2008, qui ont choisi de tourner la page de cette aventure humaine dans quelques jours. Anne Tanguy, première adjointe, a porté avec une énergie remarquable les politiques de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation et de la vie sociale. Michel Riou, adjoint aux sports et aux relations internationales, a contribué au développement d'une politique sportive ambitieuse et au renforcement des liens avec notre ville jumelle de Hünfeld. Jean-Jacques Boniz, adjoint à la sécurité, a fait preuve d'un engagement exemplaire sur le terrain, dans les situations les plus sensibles, au service des Landernéens.

Je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble des autres membres de mon équipe pour leur investissement et leur sens des responsabilités. Chacun, par sa compétence et

sa disponibilité, a contribué à faire avancer la ville et à maintenir un service public de qualité, reflet d'un travail collectif solide et efficace.

Ces six années ont également été marquées par des débats d'idées francs et sincères avec l'opposition municipale, contribuant à la vitalité du débat démocratique local.

L'action municipale n'aurait pas été possible sans la mobilisation et l'engagement constants du personnel communal. Leur professionnalisme et leur sens du service public sont essentiels au bon fonctionnement de notre ville et méritent toute notre reconnaissance.

Enfin, Landerneau doit beaucoup à l'énergie de ses forces vives : associations, commerçants, artisans, acteurs économiques et bénévoles, qui contribuent chaque jour à son dynamisme, à son attractivité et à sa qualité de vie. C'est avec plaisir et conviction que la municipalité a travaillé à leurs côtés.

Comme le rappelait Franck Piccard : « La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. » C'est collectivement que nous avons fait avancer Landerneau.

Merci à toutes et à tous.

Patrick LECLERC,
Landerneau Dynamique et Durable

UNE VILLE, UN TERRITOIRE, UN VOTE !

Les élections municipales de mars 2026 constituent un moment démocratique essentiel.

Elles sont bien plus qu'un simple rendez-vous électoral : elles sont une invitation adressée à chacune et chacun d'entre vous à **exprimer vos attentes, vos besoins et vos aspirations en matière de vie collective, de lien social et de qualité du cadre de vie.**

Notre ville ne se résume pas à des bâtiments ou à des infrastructures. Elle **est avant tout un espace de rencontres, de solidarités et de projets partagés. Elle doit se construire avec vous**, au quotidien, dans une logique de transparence, de proximité et d'équité sociale. **Chacun doit pouvoir y trouver sa place**, quels que soient son âge, son parcours ou sa situation.

En désignant vos conseillers municipaux et communautaires, vous devenez pleinement acteurs des orientations qui façonneront notre territoire pour les six prochaines années. **Ces choix auront un impact direct sur votre quotidien** : services publics, aménagements urbains, soutien à la vie associative, transition écologique, développement économique local, ...

Une collectivité se doit d'être à l'écoute de ses habitantes et habitants, d'entendre leurs préoccupations et de dialoguer avec eux au quotidien. **Elle doit aussi porter une ambition à la hauteur des enjeux actuels** : préserver le pouvoir d'achat, améliorer les mobilités, favoriser l'accès au logement, renforcer la solidarité et le vivre-ensemble.

Face aux défis sociaux, économiques et environnementaux **les solutions passent par l'intelligence collective, la participation citoyenne et une action publique juste et efficace. C'est ensemble que nous pouvons construire une ville plus solidaire et plus innovante pour tous !**

Le 15 mars prochain, prenez part à cette dynamique démocratique. Faites entendre votre voix, affirmez votre engagement pour l'avenir de votre ville et de votre territoire. Soyez actrices et acteurs de votre quotidien et de vos quartiers.

Voter, c'est choisir, s'exprimer et construire ensemble un véritable projet de territoire.

Les élu(e)s du Collectif « Landerneau pour tous »

COLLECTE DES DÉCHETS DU NOUVEAU DANS LES BACS !



LES CALENDRIERS 2026 DE TOURNÉES DE COLLECTE EN LIGNE !

Ils sont disponibles sur le site web :
www.pays-landerneau-daoulas.fr
ainsi qu'en version imprimée
à l'accueil du service
Environnement, zone
de Saint-Ernel.



Cette initiative vise à simplifier la vie des habitants et à faciliter la collecte.

UN HIVER MARQUÉ PAR LES INTEMPÉRIES

On l'a tous remarqué : ce début d'année est marqué par des tempêtes et des vents qui ont un peu bousculé nos habitudes de tri. Certains d'entre vous ont pensé bien faire en bloquant les couvercles des bacs avec des parpaings. Mais ces solutions, si elles sont compréhensibles, rendent le travail des agents communautaires plus compliqué et moins sûr.

DES BACS ENCORE PLUS PRATIQUES !

Pour vous simplifier la vie et faciliter la collecte, la CAPLD a pris des mesures concrètes. Depuis le 1^{er} janvier 2026, les bacs, que ce soit pour les déchets ménagers ou pour les recyclables, ne sont plus vendus mais mis à votre disposition.

Mieux encore : d'ici **3 semaines, tous les bacs pour emballages qui seront mis à disposition seront équipés d'un système de fermeture avec serrure tournante.**

C'est quoi ce système de fermeture ? Imaginez une petite poignée sur le couvercle de votre bac, comme une petite roue que vous tournez pour verrouiller ou déverrouiller le couvercle. Quand le camion de collecte arrive, le système de levage du bac fait automatiquement sauter la serrure pivotante et le couvercle s'ouvre tout seul, sans que l'agent ait besoin de le faire manuellement.



L'idée, c'est de proposer ces bacs mis à disposition **dans le cadre de nouvelles dotations et pour les renouvellements d'équipements, lorsque les bacs sont trop abîmés.** Si vos bacs sont encore en bon état, merci de bien vouloir les garder et de ne pas faire de demande prématurée, pour ne pas engorger le service avec des demandes non-urgentes.

La CAPLD souhaite ainsi procéder à un remplacement de la flotte de bacs au fur et à mesure. ●



ÉCLAIRAGE SOÑJ PROMET UNE ÉDITION GONFLÉE À BLOC, DU 1^{ER} AU 30 MAI 2026 !

Préparez-vous à rêver... en grand, en très grand pour la 3^e édition du festival Soñj. Organisé par l'Atelier Culturel et soutenu par la CAPLD, cet événement gratuit mêle arts visuels et arts vivants au travers d'installations, sculptures, expositions, spectacles et performances.

Ça vous dirait de découvrir une compagnie mondialement connue qui va poser son installation pour une toute dernière représentation finale à Landerneau ? Attendez-vous à du monumental...

Et ce ne sera pas tout ! Façades colorées, acrobates virevoltants, sculptures futuristes, joueuses d'images et de mots... Le temps d'un mois, une nuée d'OVNIs se posera dans nos paysages, entre formes étonnantes et moments enchanteurs.

Cette biennale artistique hors norme porte la création là où personne ne l'attend : hors des salles d'exposition ou de spectacle, en plein air, sur les places des centres-bourgs, dans nos rues ou dans les parcs. Dans cinq communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Tenez-vous prêts !

SUIVEZ LE FESTIVAL !

www.festival-sonj.bzh

@festivalsonj

@festival_sonj_officiel



CARNAVAL DE LA LUNE ÉTOILÉE



DU 9 AU 12 AVRIL 2026
LANDERNEAU

8ème édition
23 chars



CARNAVAL-LUNE-ETOILEE.BZH